

# A n n e x e II B

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>CAP REPARATION ENTRETIEN DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE</b>			Candidats scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics).	Candidats scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels .	
<b>Épreuves</b>	<b>Unité</b>	<b>Coeff.</b>	<b>Mode</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>					
EP1 : analyse fonctionnelle et technologique.	UP1	4	CCF*	ponctuel écrit	2 h
EP2 : réalisation d'interventions sur une embarcation, un moteur, un équipement.	UP2	13(1)	CCF	Ponctuel pratique	9 h (2)
<b>UNITÉS GÉNÉRALES</b>					
EG1 : français et histoire- géographie.	U G1	3	CCF	ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 : mathématiques- sciences.	U G2	2	CCF	ponctuel écrit	2 H
EG3 : éducation physique et sportive.	U G3	1	CCF	ponctuel	

Contrôle en Cours de Formation.

(1) dont 1 pour la VSP

(2) dont 1h pour la VSP